



RESPONSABILITÉS DES PARENTS

Document à conserver toute l'année

La collaboration des parents est toujours souhaitée et essentielle afin de maintenir un milieu de vie sécuritaire et harmonieux qui permet la réussite de tous les enfants.

1- JE M'ADRESSE TOUJOURS AU SECRÉTARIAT

- Lorsque je viens reconduire mon enfant en retard ou après un rendez-vous;
- Pour un rendez-vous avec le personnel de l'école;
- Pour remettre un message ou du matériel à mon enfant;
- Pour venir chercher mon enfant pendant les heures de classe (incluant les récréations);
- Pour participer à une sortie éducative;
- Pour une question de confidentialité, je m'assure de la présence d'une seule personne à la fois dans le secrétariat;
- **Je ne circule jamais dans l'école sans autorisation.**

Heures d'ouverture du secrétariat :

AM : 7 h 30 à 11 h 15
PM : 12 h 30 à 15 h 45



2- J'AVISE LORSQUE MON ENFANT EST ABSENT

- J'avise l'école lorsque mon enfant est absent. Même s'il est tôt le matin, vous n'avez qu'à laisser votre message sur la boîte vocale au numéro 819 822-5674, poste 1 en spécifiant le motif de l'absence.



3- JE RESPECTE LES HEURES D'ARRIVÉE LE MATIN ET LE MIDI

- Le matin et le midi, je m'assure que mon enfant arrive pendant les heures de surveillance.
Les élèves qui arriveront avant les heures de surveillance seront dirigés au service de garde aux frais des parents.

MATIN : entre **7 h 45 et 7 h 50** seulement. **La cloche sonne à 7 h 50.**
MIDI : entre **12 h 25 et 12 h 30** seulement. **La cloche sonne à 12 h 30.**

Maternelle : l'élève se rend dans le petit parc devant l'école
Primaire : l'élève se rend dans la cour d'école par le côté gauche



- Je traverse aux intersections supervisées par les brigadiers scolaires.
- Si j'accompagne mon enfant de la maternelle à l'école, je marche sur les trottoirs et je m'assure que mon enfant se rend dans le petit parc devant l'école.
- En tout temps, je laisse entrer mon enfant seul sur la cour (primaire). Je reste sur le trottoir devant l'école.
- J'enseigne à mon enfant que la **punctualité est essentielle** afin d'éviter de perturber l'organisation de la classe, enseignant(e) et élèves! **La cloche sonne à 7 h 50 le matin et à 12 h 30 en après-midi.**

4- JE VIENS CHERCHER MON ENFANT À L'ÉCOLE

- J'attends mon **enfant de la maternelle** à la **2^e porte extérieure sur le côté gauche** de l'école.

PRÉSCOLAIRE

MIDI : le parent doit être présent à **10 h 45 à la porte C (2^e porte côté gauche)**

PM : le parent doit être présent à **14 h 32 à la porte C (2^e porte côté gauche)**

- J'attends mon **enfant du primaire** dehors sur le **trottoir devant l'école**.
En aucun temps les parents ne sont autorisés à circuler dans l'école ou à être présents sur la cour.

PRIMAIRE

MIDI : le parent doit être présent à **11 h 15 sur le trottoir devant l'école**

PM : le parent doit être présent à **14 h 55 sur le trottoir devant l'école**

5- DÎNER ET COLLATIONS

- J'insère le **repas froid ou le thermos** de mon enfant dans une boîte à lunch et sa collation dans un sac (peut être un sac de type « Ziploc ») qui est mis dans son sac à dos.
- Je m'assure que les collations de mon enfant respectent le code de vie de l'école (voir la feuille des collations permises).
- Il n'y a pas de micro-ondes ni de service de traiteur à l'école.
- Pour le dîner, l'école encourage les aliments variés, sains et nutritifs.



Les noix et les arachides sont interdites en tout temps.

SERVICE DE GARDE



INSCRIPTION ET DÉCLARATION

L'inscription au service de garde ou au service des dîneurs doit être complétée obligatoirement avant que l'enfant commence à fréquenter l'un ou l'autre des services. La semaine de déclaration du service de garde est du **25 au 29 septembre 2023** (pour avoir droit à la subvention).

ARRIVÉE LE MATIN : **Heure d'ouverture : 7 h 25**

Lorsque je viens reconduire mon enfant au service de garde, je dois utiliser **la porte C (2^e porte sur le côté gauche de l'école)**. Ensuite, j'accompagne mon enfant jusqu'à la porte du service de garde et je laisse mon enfant entrer seul dans l'école.

DÉPART EN FIN DE JOURNÉE : **Heure de fermeture : 17 h 45**

Lorsque je récupère mon enfant en fin de journée, j'entre par **la porte C (2^e porte sur le côté gauche)** de l'école. Je me rends à l'accueil du service de garde (local A-1-005A) pour faire appeler mon enfant et pour signer la feuille de départ. J'attends mon enfant à cet endroit et je ne circule pas sans autorisation dans l'école.

Si mon enfant est à l'extérieur, une affiche l'indiquera. Je pourrai alors me rendre sur la cour pour le récupérer après avoir signé la feuille de départ.

Pour les parents intéressés, il est possible d'utiliser l'application [« Hop hop »](#), qui vous permet d'aviser le service de garde de votre arrivée pour faire préparer votre enfant à l'avance. Cette application implique des frais aux parents pour l'année scolaire (voir le site internet de l'application).

Courriel du service de garde : sdg-sainteanne@csrs.qc.ca